



FLASH INFO

CSE PNC



<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

3 août 2020 #295



Délit d'entrave !

Cher(e)s collègues,

Comme le savez toutes et tous, vendredi 31 juillet s'est tenue **la première réunion, d'une longue série**, autour de la restructuration de notre Compagnie.

L'ordre du jour était :

1/ Information en vue de la consultation ultérieure sur la situation économique de l'entreprise, les actions à entreprendre pour restaurer durablement sa compétitivité et les projets de réorganisation associés.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre des articles L. 2312-8 et L. 2312-37 et suivants du Code du travail.

2/ Information en vue de la consultation ultérieure sur le projet relatif à un **plan de sauvegarde de l'emploi pour le Personnel Sol, le Personnel Navigant Commercial et le Personnel Navigant Technique intégrant un plan de départs volontaires** et information en vue de la consultation ultérieure sur les mesures d'accompagnement envisagées.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre des articles L. 1233-61 et suivants du Code du travail.

En préambule, l'ensemble des élus avait de nombreuses remontées à faire « entendre » à la Direction notamment sur l'état d'esprit des salariés, de nos attentes et surtout que la Direction comprenne bien la responsabilité qu'elle a envers notre Compagnie et ses salariés.

Car même si la crise du COVID a plongé l'entreprise dans cette situation très dégradée, les problèmes structurels de HOP étaient déjà bel et bien présents, problèmes dont les Dirigeants précédents ont une grande part de responsabilité en n'ayant jamais eu un vrai projet industriel pour HOP. Nous pensons que **le COVID est surtout l'opportunité idéale pour démanteler HOP et effectuer des transferts de lignes vers Transavia.**

Après ce préambule nous avons commencé à parcourir les documents. **Documents dont les élus doivent, et c'est la loi, en avoir la primeur. Or nous nous sommes rendu compte que ces documents avaient été envoyés à des managers de l'entreprise qui en ont fait part à certains salariés en leur livrant les informations brutes.**



Pour l'ensemble des Élus des CSE, nous pensons que cela constitue un délit d'Entrave caractérisé.



Nous allons donc porter plainte en Justice afin que la Direction respecte les instances représentatives du Personnel. Donner ces éléments aux salariés sans avoir en face l'expertise des élus et de nos experts n'est pas une façon de faire et démontre le cynisme de la Direction qui a essayé de nous faire croire que c'était pour le bien des salariés (qui souhaitaient avoir des informations avant leurs vacances...ce fut un grand moment) !

Suite à ce débat houleux nous n'avons pu que parcourir quelques pages des documents... Il était de toute façon impossible d'étudier l'ensemble en une seule journée.

Nous avons parfaitement conscience que l'attente est insupportable, mais **concernant notre population, nous n'avons pu évoquer qu'un seul point : le sureffectif PNC qui est 286 en ETP (équivalent temps plein) soit 119 CC et 167 PNC.**

Même si nous n'avons pas pu dérouler l'ensemble de la présentation, les débats auraient tourné sur les calendriers de mise en œuvre, les aspects légaux ainsi que sur les modalités d'accompagnements. **Modalités, aujourd'hui, qui ne sont pas figées car les négociations sont en cours avec les Organisations Représentatives des PNC.**

Donc suite à cette journée peu productive en termes d'informations, **un nouveau CSE Extraordinaire se tiendra le mercredi 12 Août à notre demande.**

Sachez que nous déplorons sincèrement la tournure qu'a pris cette journée et que nous aurions aimé dès aujourd'hui pouvoir vous faire un compte rendu avec des informations pertinentes.

Mais pour nous **il était essentiel que la Direction comprenne que l'instance du CSE, élue par les salariés, soit respectée** car nous sommes un rempart juridique pour faire valoir vos droits dans le respect des procédures liés au PDV/PSE.

**Vous souhaitez plus d'informations ?
Vous avez des questions ?
Vous pouvez nous contacter :**



Etienne ROSSIGNOL
06 88 59 20 34
etienne@unachop.com



Pauline POLONCEAU
06 01 79 61 85
pauline@unachop.com



Fabrice LÉVIEUX
06 11 70 58 99
fabrice@unachop.com



Severine PELLAUDIN
06 68 07 32 18
sepellaudin@hop.fr



Christelle MASSON
06 73 39 74 31
christelle@unachop.com



David TOUCAS
06 19 77 59 26
dtoucas@gmail.com